BULLETIN D'INSCRIPTION
Bourse aux Jouets – Puériculture – Vêtements
ORCEMONT le 8 novembre 2026

Réservé aux particuliers.
Renseignements et réservation : mairie-orcemont@wanadoo.fr ou 06.08.86.18.33
Mairie d'ORCEMONT 1 rue de la Mairie 78125 ORCEMONT – Tél : 01.34.85.91.68

Je soussigné(e) :
NOM : PRENOM :
Adresse :
C.P. : Ville :
Tél. : Email :
Pièce d'identité n° : Délivrée le :
Par :

Joindre impérativement une copie de la pièce d'identité recto/verso lors de l'inscription ainsi qu'un justificatif de domicile (EDF, téléphone, autres…). Présenter la CNI également le 8 novembre 2026.

Souhaite réserver : ◯ 1 table (1.20 m x 0.80 m) ◯ 2 tables (1.20 m x 0.80 m)

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code du commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R.321-9 du Code Pénal)
- Atteste avoir pris connaissance du règlement de la bourse aux jouets figurant ci-dessous et sur le site www.mairie-orcemont.fr

Pour les stands tenus par des mineurs (de 10 à 17 ans) non accompagnés d'adultes :
J'autorise mon fils, ma fille (Nom, Prénom) …… à tenir un stand lors de la bourse aux jouets le 8 novembre 2026.

Fait à : le :

Signature (précédé de « Lu et approuvé ») :

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS – PUERICULTURE - VETEMENTS

La bourse aux jouets – puériculture – vêtements est organisée par la Mairie d'Orcemont et se déroulera le dimanche 8 novembre 2026, de 9h00 à 18h00, à la salle polyvalente « Eugène DELACROIX », rue d'Orphin.

Cette manifestation est réservée aux particuliers uniquement et consacrée à la vente de jouets, peluches, jeux de société, livres d'occasion, articles de puériculture et de vêtements (enfants et adultes).

Les exposants devront présenter la pièce d'identité utilisée pour l'inscription le jour de la manifestation. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés d'un adulte, les mineurs devront avoir l'autorisation parentale.

Ces informations seront inscrites dans un registre tenu à disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposées en préfecture.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident occasionné par les objets exposés, ceux-ci sont sous la responsabilité de leur propriétaire. De même l'organisateur ne peut être tenu responsable des détériorations ou vols commis pendant cette manifestation.

L'exposant s'engage à laisser son emplacement propre, les objets non vendus et les poubelles devront être ramenés à son domicile.

La bourse aux jouets - puériculture - vêtements se déroulera dans le respect des consignes sanitaires en rigueur au moment de la manifestation.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils devront donc être assurés en conséquence.

L'entité organisatrice reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d'évènement imprévu. Elle pourra alors décider librement du report de la manifestation sans que les exposants puissent prétendre à une quelconque indemnité.

EMPLACEMENTS

Chaque emplacement situé à l'intérieur de la salle polyvalente est constitué de table(s) d'une longueur environ de 1.20 m x 0.80 m ainsi qu'une ou deux chaises mise à disposition par l'organisateur.

Aucune table ou autre support (portant) n'est autorisé pour des raisons de sécurité.

Le placement n'est pas libre et sera fixé par l'organisateur suivant les réservations.

Dès leur arrivée, les exposants s'installeront dans les places qui leur seront attribuées par les organisateurs. L'organisateur se réserve le droit de récupérer les emplacements non occupés après 9h00.

Il ne sera installé ni buvette ni de point de restauration. Chaque exposant peut ramener une collation froide et /ou une boisson non alcoolisée.

Les véhicules devront être retirés du parking de la salle polyvalente, dans la mesure du possible, au plus tard à 9h00 afin de laisser un maximum de places aux visiteurs.

LES RESERVATIONS

Les réservations sont gratuites et en priorité pour les Orcemontois. Les extérieurs seront mis en liste d'attente.

Le nombre de places étant limité, l'inscription sera attribuée par ordre d'arrivée par correspondance. Un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé.

Le formulaire est à compléter et doit être accompagné de la photocopie lisible recto/verso de votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (EDF, téléphone, autres…).

A renvoyer au plus tard le 6 novembre 2026 par mail à : mairie-orcemont@wanadoo.fr ou à déposer au secrétariat de la mairie lors des horaires d'ouverture au public.

LE DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026

Ouverture de la salle polyvalente, rue d'Orphin, dès 7h30 pour les exposants.

Ouverture de la bourse dès 9h00 pour le public, fermeture à 18h00.

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.